

Conseil communal de Jalhay du 7 janvier 2019

5 points étaient à l'ordre du jour de ce conseil.

A l'unanimité, le conseil a tout d'abord accepté la démission de Michel Wilkin, conseiller communal du groupe MR-IC-EJS qui souhaitait rester conseiller au sein du CPAS. Ce mandat ne pouvant pas être cumulé avec celui de conseiller communal, Michel Wilkin a dû démissionner et a ainsi permis la prestation de serment d'une jeune élue, Justine Defeche, en tant que conseillère au conseil communal.

Nous avons ensuite assisté à l'installation et à la prestation de serment de la Présidente du C.P.A.S., Noelle Willem, en qualité de membre du Collège communal.

Le Conseil communal a pris acte de la vérification trimestrielle de la situation de caisse. Il s'agissait de vérifier la concordance entre la comptabilité et les montants sur les comptes bancaires.

En fin de séance, le Conseil a désigné deux conseillers communaux en vue de les intégrer dans le jury pour le Trophée du Mérite Sportif. Les personnes nommées sont Bénédicte Horward pour le groupe Choisir Ensemble et Alexandre Dauvister pour le groupe MR-IC-EJS.

L'échevin de l'aménagement du territoire, Eric Laurent, nous informe que, dans le cadre du CoDT (code du développement territorial), un nouveau schéma de développement territorial de la région wallonne (qui a été soumis à enquête publique) fera l'objet d'un point au prochain conseil communal. Ce document assez volumineux est consultable en suivant le lien ci-dessous.

<http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/amenagement/views/documents/amenagement/regional/sdt/projet-sdt-FR.pdf>

Cordialement,

Luc Becker